

PROFONDEUR

10^{ctmes} = LE N^o

L'OSTRACISME



QU'IL RESTE SEUL (UNE, DEUX, TROIS)
AVEC..... SON OSTRACISME

ABONNEMENT :
Un an fr. 5 00
Franco par la Poste
Bureaux
12 - Rue de l'Etuve - 12
A LIÈGE
Rédacteur en chef : NIHL.

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ABONNEMENT :
Six mois fr. 2 75
RECLAMES :
La ligne » 1 00
Fait-divers » 3 00
Administrateur : A. HERMAN.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

OSTRACISME.

Nous faisons d'habitude un article pour commenter plus ou moins fidèlement le dessin de notre première page.

Aujourd'hui c'est le contraire qui arrive.

Un artiste de talent vient, en effet, de nous envoyer un dessin pour illustrer l'article que nous avions consacré, dimanche dernier, au noble enfant de la cité de Liège.

« Cela vient un peu, me direz-vous, comme la mout... »

Pardon, lecteur, pardon, cela vient comme le dessert après souper.

Et nous ne sachions pas qu'après n'importe quel souper on ait mal accueilli le dessert.

Il en sera de même du dessert, — non du dessin, — que nous offrons ce jour aux nombreux admirateurs de notre illustre Gaudissart politique.

La catastrophe de Paturages.

On ne rit pas tous les jours, même au *Frondeur*. Et quand un désastre comme celui de Paturages vient jeter la désolation dans des centaines de familles, nous éprouvons, comme tout le monde, un immense serrement de cœur, et nous sentons le besoin de protester contre un état social qui laisse de tels crimes impunis.

Car nous n'hésitons pas à appeler crime ce que, bénévolement, nos maîtres qualifient d'accident déplorable.

On sait quelles sont les fosses qui dégagent le grisou. On connaît, approximativement, les précautions que l'on doit prendre pour éviter les terribles conséquences d'une explosion causée par ce gaz meurtrier.

Les précautions sont-elles prises? Les recommandations de la science sont-elles observées?

Nous n'avons pas à nous occuper de cela maintenant, mais ce que nous déclarons c'est que la responsabilité des directeurs de houillères doit être établie par la loi d'une façon complète et efficace.

Il n'est pas possible d'admettre que, pour enrichir quelques privilégiés, des centaines d'ouvriers soient condamnés, pour un salaire dérisoire, à subir une mort épouvantable.

Quelques journaux, bien intentionnés, nous l'admettons, ouvrent des souscriptions en faveur des victimes de ces catastrophes.

Quelque soit l'intérêt que nous portons aux veuves et aux enfants des malheureuses victimes de la féodalité industrielle, nous ne pouvons imiter leur exemple.

Souscrivons, si vous le voulez, pour tenter une action aux directeurs de charbonnage. Souscrivons pour organiser des meetings en vue d'obliger la législation à établir enfin la responsabilité des patrons.

Mais il n'est pas juste que ce soient nous qui payons pour indemniser les parents des malheureux que des millionnaires font écrabouiller dans les fosses afin d'augmenter les revenus qui leur permettent d'entretenir des filles et de se la passer belle et joyeuse.

Le compère Loriol.

Vous savez de quoi il s'agit. De la fameuse compagnie du gaz.

Je n'ai pas l'intention de vous refaire l'histoire de cette affaire où le prestige de la plupart de nos édiles a subi une si rude atteinte.

Conférences, meetings, brochures, ont depuis longtemps élucidé la question, et les liègeois savent à quoi s'en tenir sur la nécessité absolue de maintenir à l'ancienne compagnie, qui seule était capable de nous inonder de torrents de lumière, le monopole d'une exploitation dont elle tirait de si jolis bénéfices... à nos dépens.

Il semblait que l'adjudication publique allait mettre tout en péril.

La COMPAGNIE retirait ses offres, la compagnie se lavait les mains de tout ce qui pourrait arriver, la compagnie, ayant fait toutes les concessions possibles, ne devait nullement être rendue responsable des désastres qui allaient frapper nos populations.

C'était à faire frémir les plus courageux. Cependant, la pression de l'opinion publique aidant, on passa outre et l'adjudication publique fut décidée.

Il se trouva un citoyen téméraire qui — j'en ai tremblé pour lui — osa lutter contre l'omnipotence de la famille Orban.

Il déposa une soumission, fit des propositions beaucoup plus avantageuses que celles imposées, comme ne varietur, par la compagnie susdite et, définitivement, fut nommé adjudicataire.

Or, il se trouve aujourd'hui que le terrible *lutteur de Marseille*, n'est qu'un banal compère et que, sous un autre nom, c'est toujours la compagnie Orban qui préside à l'éclairage de la ville.

Que signifient alors les déclarations indignées de ceux de nos prétendus mandataires qui ont fait tout ce qu'ils ont pu pour empêcher le public de profiter de certains avantages, déclarés impossibles d'abord, et réalisés quand même par ceux qui n'en voulaient pas entendre parler?

Est-ce incurie? est-ce autre chose? Il serait temps de le savoir.

Conseil communal.

Séance du 7 mars 1887.

PRÉSIDENCE DE M. JULIEN D'ANDRIMONT, BOURGMESTRE

Lecture est donnée de la correspondance adressée au Conseil communal.

M. WOUTERS fait connaître ses vues sur les fortifications de la Meuse.

L'honorable chef d'état-major fait remarquer, qu'en cas de guerre entre la France et l'Allemagne, il serait bien plus simple, pour sauvegarder la neutralité de la Belgique, de faire passer les belligérants par train-express d'une frontière à l'autre, en transit et avec une diminution de 75 % sur le prix de parcours.

Une lettre de M. Van den Born relative au Conservatoire. Après en avoir donné lecture, M. le secrétaire s'aperçoit que cette épître était destinée aux colonnes de la Meuse.

Une lettre de M. Charles demandant un congé de six mois.

— Pendant cette lecture, les membres du Collège parlent entr'eux.

M. D'ANDRIMONT (bas à M. Hanssens.) Figure-toi, Léopold, que j'ai dîné ce soir avec de vieux camarades. Des farceurs, quoi! Ils m'ont fait manger des haricots... Ça me gêne... positivement...

M. STÉVART (bas à M. Reuleaux). Tâchons de bacler vite l'affaire, ma famille m'attend au Prophète.

M. REULEAUX. — La mienne aussi.

M. D'ANDRIMONT (s'adressant au Conseil). Personne ne demandant la parole au sujet de la correspondance, l'ordre du jour est abordé. Permettez-moi d'abord, mes chers collègues, de réclamer toute votre indulgence; une légère... indisposition...

M. HANSENS... qui, nous l'espérons tous, ne sera que passagère...

M. D'ANDRIMONT... m'oblige à réclamer toute votre complaisance... Figurez-vous que de vieux camarades, des farceurs...

M. HANSENS (bas à M. D'Andrimont). Ne leur raconte pas l'histoire.

M. D'ANDRIMONT. Je réclame donc toute votre indulgence.

Tous (sauf M. Van Marcke). Très bien. M. D'ANDRIMONT. Le Collège, messieurs, a beaucoup fait, dans ces derniers temps, pour les contribuables. Ce sont les payeurs. Comme les conseillers ne sont pas les payeurs, nous croyons qu'il est temps de s'occuper un peu aujourd'hui des membres du Conseil. On ne peut pas toujours s'occuper des autres, est-ce pas. Nous venons, en conséquence, vous proposer une série de réformes destinées à combler cette lacune de l'administration.

M. VAN MARCKE. Je voterai contre.

M. WARNANT. Sans être aussi catégorique que mon ancien ami de Collège, M. Van Marcke, je déclare faire des réserves.

M. MICHA. Je m'en rapporte aux critiques de M. Warnant.

M. D'ANDRIMONT. Je vous prie de ne pas vous embêter, est-ce pas! Que demandons-nous, nous autres tous ensemble, que nous

puissions faire nos petites affaires. Mais si nous ne nous entendons pas, on se moquera de nous. Nous ne voulons pas faire un trou dans la lune. Nous proposons tout d'abord et comme première réforme, de créer un petit droit à la pension à tous les membres du Conseil qui auront fait partie du Collège. Le Collège actuel vous proposera autre chose pour lui. Mais la mesure projetée s'appliquera à tous les Collèges passés et futurs.

M. WARNANT. C'est d'un désintéressement auquel je rends hommage.

M. VAN MARCKE. Je vote contre le projet. M. WARNANT (à M. Van Marcke). Vous avez intérêt à voter la proposition du Collège.

M. VAN MARCKE. C'est vrai, mais écoutez bien, je vais faire un grand discours. Si la proposition émanait de M. Warnant, je pourrais me décider à la voter. Émanant du Collège, je la repousse. Lorsque nous faisons partie du Collège, MM. Warnant, Micha, Renkin, l'autre et moi, nous pouvions proposer ce que nous voulions, on nous envoyait la moutarde. Nous avons proposé à la ville de conserver la compagnie du gaz. Là dessus on nous flanque par terre. Le Collège actuel propose au susdit Conseil la susdite compagnie affublée d'un nom étranger. On accepte!

Le Collège, à peine entré en fonctions, demande des installations particulières, superbes pour ses besoins personnels...

M. D'ANDRIMONT. Nous n'en avons pas fait une question de cabinet...

M. VAN MARCKE. Je crois le contraire. Bref, ce serait trop de chance. Vaincre ses adversaires, voir adopter sans trop d'opposition toutes et chacune de ses demandes, c'est trop de gloire pour un seul Collège. Je voterai donc contre toutes les propositions.

M. WARNANT (solennel). Au fond, je m'associe aux judicieuses observations de mon collègue. Mais je ne puis comprendre que M. Van Marcke fasse, pour ce motif, une opposition systématique aux demandes du Collège lorsqu'elle sont justes. C'est le cas! On doit nous indemniser pour les horions que nous avons reçus. Je voterai donc la proposition.

M. MAHIEU. Messieurs, je voterai la proposition, pour d'autres motifs. N'ayant pas encore été échevin, je n'aurai, — dans le système du Collège, — aucun droit actuel à la pension. Mais comme je compte le devenir — n'étant pas plus bête que... un autre, je tiens à m'assurer une petite retraite.

M. MALHERBE. Je voudrais une explication supplémentaire. En quoi, dans la pensée du Collège, consistera la pension?

M. D'ANDRIMONT. En un bon pour deux années de soins à l'établissement de Glain. Je mets la proposition aux voix.

La proposition est rejetée à l'unanimité. (Bruits divers. Les regards se tournent vers le bourgmestre. M. Hanssens rit derrière son dossier.)

M. D'ANDRIMONT (géné). Je croyais que MM. Warnant et Mahieu avaient promis de voter la proposition.

M. WARNANT (sombre). J'avais fait mes réserves, monsieur le président.

M. MICHA. Je félicite M. Malherbe d'avoir fourré son nez dans la discussion.

M. D'ANDRIMONT. (bas à Stévert). Ça n'a pas mordu.

M. STÉVART. (bas à M. D'Andrimont). Une si belle occasion de faire un nettoyage. Satané Malherbe!

M. D'ANDRIMONT (au Conseil). Je suppose, est-ce pas, que le Conseil n'abandonne pas le principe. Les sections examineront ce qu'il y a lieu de faire. L'ordre du jour comporte une communication relative au Théâtre royal. A ce propos, j'ai une observation à faire au Conseil. Vous savez que le Collège a la jouissance exclusive de la loge qui se trouve au théâtre à gauche près de la scène. Mon ami M. Hanssens, se plaint de ce que sa myopie l'empêche de voir tous les détails de la pièce. Il est indispensable que l'échevin des beaux-arts ait une place plus rapprochée de la scène où il puisse paraître cependant sans être trop en évidence. J'avais d'abord songé à lui accorder la place du chef d'orchestre, mais, tout bien réfléchi, je vous propose de le mettre dans le trou du souffleur.

M. FRAIGNEUX (avec esprit). Au moins là il aura bien son emploi.

M. D'ANDRIMONT (à part). Comme ça j'aurai la loge pour moi seul!

— Adopté. — M. Van Marcke vote contre.

M. ZIANE (à part). Veinard de Hanssens. Je lui demanderai sa place pendant le ballet.

M. D'ANDRIMONT. Les artistes du Théâtre Royal demandent un subside. La parole est à M. Kleyer pour faire rapport.

M. KLEYER. Il est établi que le Théâtre

fait vivre bon nombre de négociants liégeois. Or, la situation des artistes est déplorable. En février, ils n'ont touché pour le mois que 40 % de leurs appointements. Ainsi, M. Verbees, gagnant 4000 francs par mois, n'a pu toucher que 1800 francs pour un mois. Avec cela, on ne peut pas vivre. La situation des autres artistes est encore plus déplorable.

M. RENKIN. Avec cela, on peut bien vivre. Si les artistes veulent m'envoyer les notes de leurs fournisseurs, je saurai bien leur faire faire des économies.

M. DREYE. Messieurs, les artistes souffrent de la crise. Les autres commerçants en souffrent aussi. Je propose donc d'allouer un subside à tous les négociants. Les artistes sont des créanciers. Et, à l'heure qu'il est, lorsqu'un créancier retire d'une mauvaise affaire 40 % de son argent, il doit être bien heureux.

M. GHINJONET. Messieurs, je voudrais faire une observation.

M. D'ANDRIMONT. Dépêchez-vous, le Collège est attendu au Théâtre.

M. GHINJONET. Les membres du Conseil aussi. C'est précisément ce que je voulais faire observer.

M. D'ANDRIMONT. Alors, levons la séance. Adopté. M. Van Marcke vote contre.

Ça et là.

Mon Egerie!!! Rencontré l'autre jour, rue Pont d'Avroy, M. l'avocat Paul Heuse en conversation intime et animée avec Légius, le fameux Légius de la *Gazette de Liège*. Est-ce que Légius serait l'Egerie de l'Egerie du *Frondeur*.

L'arrêté du colonel de Tilly qui viole si carrément la liberté de la Presse et la sacrosainte Constitution que l'Europe a, depuis nombre d'années, cessé de nous envier, a-t-il été, oui ou non, retiré?

La *Gazette* dit oui, la *Reforme* dit non. Il serait cependant urgent de savoir exactement ce qui en est. Car enfin tout journaliste, à l'heure actuelle, se demande anxieusement s'il vit sous le régime du corporatisme bismarkien et si réellement la Belgique est devenue, de par la volonté de son souverain, une succursale de la Prusse autoritaire, despotique et pourrie de militarisme.

Est-ce la loi qui gouverne chez nous? Ou le casque à pointe a-t-il seul droit à nos respects?

Il faudrait nous le dire, que diable! car on sait ce qu'il en coûte à celui qui, même innocemment, ne s'incline pas assez bas devant le bonnet de Gessler... il est vrai que l'on sait aussi comment il faut culbuter Gessler... et son bonnet.

La plus belle fille du monde
Ne peut donner ce qu'elle a.
— Chère, faut-il qu'on te réponde:
Nous ne demandons que cela?

Revisité aujourd'hui les travaux de décoration du Conservatoire royal de Liège. Cette décoration avance. On a semé à profusion les ors les plus divers sur les ornements de MM. Caufreire et Wéra.

M. Berghmans a déjà fait poser cinq des neuf toiles qui décoreront le plafond.

Malheureusement les échaffaudages gênent encore les regards et l'on a quelque peine à se rendre un compte exact de l'effet général.

Mais bientôt, madriers, poutres et planches seront enlevés et le public sera invité à faire connaître son avis.

Invité, ou non, nous ferons connaître le nôtre, — et le *Frondeur* ne faillira pas à sa mission qui consiste à blâmer tout ce qui est défectueux, en rendant hommage au talent des quelques vrais artistes que nous possédons à Liège.

Tant pis pour ceux à qui notre franchise pourra déplaire.

In vino, veritas. — Bêtise
Écluse en le cerveau d'un fou.
Moi je prétends, quoi qu'on en dise,
Qu'on n'est pas franc quand on est seul.

L'art indépendant. — Les artistes anversoises secouent à leur tour le joug officiel et voici qu'ils organisent leur premier salon annuel de peinture et de sculpture qui aura lieu au Palais de l'Industrie, des

Arts et du Commerce, le samedi 12 mars à 2 heures.

Nous leur souhaitons le plus grand succès et nous voyons, à notre très grand plaisir, figurer à la tête des vaillants qui veulent monter à l'assaut de la vieille forteresse de l'art gouvernemental et routinier, le nom d'un de nos jeunes peintres les plus sympathiques : M. A. Marcette.

Est-ce que cet exemple ne sera pas suivi ? Et n'aurons-nous jamais, à Liège, l'occasion d'applaudir aux efforts des artistes indépendants qui, rompant avec les anciennes traditions, tiennent à honneur d'affirmer leur personnalité et leurs tendances individuelles.

Le doctrinarisme en art est aussi mortel qu'en politique. Il ne produit que des œuvres banales, toutes sorties du même moule, et destinées à s'effondrer bientôt devant l'indifférence du public.

Nos peintres, nos sculpteurs, nos musiciens, sont obligés d'aller à l'étranger pour conquérir la réputation qu'on leur refuse chez nous, où, seuls, les poncifs semblent avoir droit de cité.

Allons, jeunes gens, remuez-vous, marchez de l'avant, nous vous promettons de vous appuyer de toutes nos forces et de mettre au service de votre cause tous les cailloux dont notre Fronde pourra disposer pour enfoncer à jamais les plates bandes et les parterres de Messieurs... vos professeurs.

* * *

Quelques correspondants — anonymes, mais que nous soupçonnons très jeunes, nous envoient régulièrement, chaque semaine, des pensées philosophiques ou follichonnes — avec prière d'insertion.

Généralement, — nous avons le cœur bon, — nous les publions, nous réservant le droit de les agréments de quelques commentaires.

Mais on oublie une chose, c'est que le *Frondeur* n'est pas tout à fait un cours de morale à l'usage des pensionnaires.

Et quand nous recevons des pensées dont Pascal et Vauvenargues eux-mêmes ne parviendraient pas à comprendre toute la profondeur, nous sommes plongés dans un ahurissement qui nous empêche absolument de fronder les petits grands hommes que les chances électorales ont chargé du soin de diriger nos destinées.

Tenez, voici ce que j'ai reçu ce matin :
« Ne fais pas le mal, la loi morale s'y oppose et si elle ne suffit pas pour t'en empêcher évite-le par crainte de le voir tourner contre toi-même. »

« La sagesse est une vertu d'autant plus grande qu'elle est plus entourée de dangers; lorsqu'elle est inébranlable, elle inspire le respect, force l'admiration, confond le vice lui-même. »

« Pour ne pas être débordée par l'ignorance, l'intelligence doit veiller sans cesse afin de réagir toujours. » THÉO.

C'est bien écrit, c'est bien pensé. L'archefoucauld n'hésiterait pas à se déclarer le père de ces maximes.

Mais la note... Théo, la note du journal !!!

Je ne veux pas te décourager, — continue, au contraire, mais je t'en prie, achète un diapason, et prends le LA.

Le LA du *Frondeur*.
Je t'assure que c'est le meilleur.

* * *

Nous lisons dans la Chronique :
Le bruit court ici que M. Pety de Thozée, notre ineffable gouverneur qui avait déjà fait preuve de ses sentiments d'ardent libéralisme en n'allant pas voter le 31 janvier pour M. Ferdinand Flechet, vient d'écrire à l'Association libérale pour lui faire savoir qu'il réduisait la cotisation de 200 francs qu'il a payée jusqu'à ce jour au taux de la cotisation ordinaire des électeurs généraux, soit 9 francs. Quelle petiteesse de Thozée !

* * *

La cavalcade de charité qui s'organise ici pour la Mi-Carême promet d'être très brillante. Le cortège se mettra en marche à 9 heures du matin et ne rentrera que vers 5 h. du soir.

* * *

La Société des Libres Penseurs de Liège avait organisé dimanche une conférence publique qui a eu beaucoup de succès. M. Droixhe, docteur à Huy, a parlé du Merveilleux, et s'est fait applaudir. Nos journaux doctrinaires n'en ont pas soufflé mot. La même société s'est assurée le concours de MM. Arnould, P. Grosfils, de Verviers, et Romboux, de Huy, que nous aurons bientôt le plaisir d'entendre.

Baudets et mulets.

Dans son n° du 1^{er} mars, l'insinuante *Gazette de Liège* se demande quel est, dans un pays aussi religieux que le nôtre, le secret de la force du libéralisme. C'est, dit-elle, la légion de fonctionnaires libéraux qui ont envahi les rouages de la grande machine administrative.

J'examinerai sous peu quel est, dans un pays aussi libéral que la Belgique, le secret de la force du cléricisme. En attendant, je reconnais que la *Gazette* a raison en partie, mais ce qu'elle a eu tort de ne pas dire, — elle qui prétend à l'impartialité, — c'est que les deux partis qui ont occupé alternativement le pouvoir depuis 1830 — le sien et l'autre — ont réservé pour leurs amis tous les emplois officiels, sans tenir compte ni des titres ni des capacités des candidats.

Les baudets cléricaux et les mulets doctrinaires se ressemblent non seulement par les oreilles, mais aussi par la façon identique dont ils se partagent le ratelier gouvernemental. Depuis 1870, sauf une courte interruption, les premiers s'attribuent exclusivement le fourrage si b...énévolement fourni par les contribuables, tandis que les seconds en sont réduits à ruminer le dépit résultant de leur exclusion. Ceux-ci avaient du reste assez longtemps profité de la moisson avant les goulus voraces qui engraisaient actuellement celle qu'ils appellent leur mère la sainte-église.

Les uns et les autres, avec ce régime qui dure depuis 57 ans, finiront bien par en attrapper une indigestion mortelle et alors, — bientôt, j'espère, — viendra le tour du jeune et fringant cheval progressiste. Baudets et mulets, exclus à jamais, réformés comme incapables, trop coriaces pour l'abat-toir, pourront alors se consoler en se chaouillant réciproquement les oreilles et en se retirant de l'œil les nombreuses pailles lancées mutuellement pendant les jours heureux.

Mais revenons à la *Gazette*. A l'appui du prétendu envahissement des fonctions officielles par les libéraux, comme première preuve elle cite l'enseignement.

L'enseignement !!! c'est vous, cléricaux, qui reprochez à vos adversaires d'absorber à leur profit cette branche importante du poirier social ? (Je prends un arbre pour ne pas fatiguer les quadrupèdes de tout à l'heure). Allons donc, puisque vous tenez l'échelle qui vous permet d'atteindre au sommet, tandis que vos ennemis ne possèdent pas la plus petite escabelle, abattez les fruits qui vous gênent, ne ménagez pas ces mauvais produits qui perdraient la jeunesse au lieu de la fortifier, faites périr l'arbre, coupez-le au besoin et remplacez-le par un gentil cerisier noir dont les innombrables fruits laisseront, chez ceux qui en useront, des traces bien reconnaissables de leur cru. Avec une majorité comme celle dont vous disposez, pourquoi vous gêner ? Révoquez les inspecteurs, les instituteurs et les institutrices, supprimez même les écoles officielles. Tant de petites frères *expérimentés*, tant de nonnettes *déplumées*, — je veux dire non diplômées, — seraient heureux d'utiliser leurs talents au service de la bonne cause, les sacristains, les bedeaux, voire même des vachers et des porchers ne vous refuseraient pas leur concours précieux. Puis qu'il y a de la *brasse*, empochez sacre-bleu.

Les électeurs censitaires vous ont donné carte blanche et vous ne faites rien ! C'est dégoûtant, ma parole d'honneur. Si j'étais pape ou simplement évêque, pour vous punir, je proposerais la suppression du paradis et son remplacement par une pétardière dans laquelle vous seriez confondus avec vos pires ennemis les francs-maçons. **BLAG.**

Scrongneugneu !!!

L'état-major de la garde-civique a supprimé les convocations et les a remplacées par un programme général des fêtes (???). Ceci est bien ; mais ce qui est meilleur, c'est l'avis qui figure en-dessous de l'ordre de service :

« Le présent ordre sera distribué à tous les membres de la garde et affiché en ville ; il remplacera les convocations habituelles. Des poursuites seront dirigées contre ceux qui n'assisteraient pas aux prises d'armes indiquées ci-dessous, même si le présent ordre ne leur avait pas été remis, l'affichage étant une convocation suffisante !!! »

Si un garde reçoit « le présent ordre », tout est dit. Mais s'il ne le reçoit pas ?

On le poursuivra.
Admettons qu'il prouve n'avoir rien reçu, on lui répondra : « il était indiqué, sur l'ordre, que l'affichage tient lieu de convocation. »

— Mais, encore une fois, je ne l'ai pas reçu !

— Il a été publié dans les journaux.
— Dans lesquels ?
— *Journal, Meuse, Gazette.*
— Je ne lis que le *Frondeur*.
— Et les affiches ?
— Rien ne m'oblige à les lire !
— Fous dedans scrongneugneu...
— Et voilà ce qui nous pend sous le nez à tous.

Un Aristo.

SONNET

Il n'est point bâti comme nos maçons.
C'est le rejeton des nobles familles.
Ses mains n'ont jamais senti les cuissons
Qu'offrent au contact marteaux ou faucilles.

Il a conservé vos nobles façons
Marquis pleins de morgue et pourtant bons drilles
Qui ne saluiez jamais nos garçons
Mais qui, sans dédain, séduisiez nos filles.

Il est pâle et mince et ce freluquet
A qui semble lourd le poids d'un bouquet
Se pense de taille à plaire à chacune.

Mais comme disait Laurette la brune
On peut bien avoir l'aigle en son blason
Alors que soi-même on n'est qu'un oison.

ERAL.

Avez-vous un avocat ?

C'est le titre d'une « plaquette » de huit pages, trouvée l'autre jour dans ma boîte aux lettres.

Pas de nom d'auteur.
Ces simples lettres : S. E. B. Est-ce Hébé... qui me l'apporte ? Alors ça doit être gentil, lisons !

Les deux premières pages sont consacrées à démontrer qu'un homme bon, juste, bon père, bon époux, fidèle et discret ami, s'il est traduit en justice, doit toujours recourir aux lumières (?) d'un avocat.

Ceci m'incite à croire qu'il s'agit ici d'une réclame vulgaire. Les temps sont durs ; la concurrence est grande ; la prose vient d'un avocat qui n'est sur aucun coin ; c'est évident.

Mais au bas de la seconde page, ma conviction s'ébranle. Ecoutez :

« Et vous, ami lecteur, avez-vous un avocat ? »

« Moi, mais je n'en ai que faire ! répondrez-vous. Je n'ai point de procès, je ne suis en guerre avec personne. Je n'ai rien à démêler avec la justice. »

« Avec la justice des hommes, non, je vous crois, mais avec la justice de Dieu ? »

Bon ! nous y voilà ! Un moderne Cujas, qui ne réussissant pas sur cette terre, se recommande pour le jugement dernier !

En effet, la prose continue : « N'y a-t-il pas un jour du jugement qui s'approche ? Vous êtes-vous muni d'un avocat pour ce jour là ou comptez-vous peut-être vous défendre vous-même ? »

Ceci me plonge dans de profondes réflexions : ainsi, dans la vallée de Josaphat, au jour du jugement dernier, nous allions devoir entendre des milliards de milliards de plaudoires. Chaque âme aura son avocat. Et celui-ci pour retarder d'autant l'éternité, — et pour jouir de son reste — va plaider à perte de vue !... Les crimes, jugés par Saint-Louis sous son chêne ou par nos cours d'assises, seront *rejugsés*. Par exemple, il y aura une note gaie : les gens divorcés sur la terre doivent être damnés — le pape l'a dit ; — mais on replaidra les affaires, — au point de vue des circonstances atténuantes, et surtout pour envoyer son conjoint en enfer, se sauver en purgatoire et faire ainsi prononcer son divorce dans l'autre monde par le Père éternel. C'est le pape qui fera, un nez !

Quoi qu'il en soit, ce jugement dernier, — ainsi compris, — menace de retarder joliment le commencement de l'éternité. Cette pensée, pour moi qui jouirai à coup sûr des béatitudes célestes, — comme journaliste, — m'a effrayé tout d'abord.

Mais, — toujours comme journaliste, — j'ai réfléchi.

Après tout, l'éternité, — de quelque façon qu'on l'entende, — sera toujours l'éternité.

Le bonheur éternel doit-il consister, — comme on le disait dans mon enfance, — à manger « de souck à l'osse » ou simplement « des ronds soucks », eh bien ! encore le sucre sera-t-il toujours du sucre. Rien que du sucre, pendant les siècles des siècles ?... Quelle perspective pour les diabétiques ! Et cet autre, qui avait compris le paradis sous les apparences d'une salle toujours admirablement servie de mets exquis et de vins délicieux, avec des petits diabolins derrière, chargés de digérer perpétuellement pour compte des élus, ne sera-t-il pas, lui aussi, bientôt fatigué de ses truffes célestes et de son Nectar... catholique ?

Non, franchement, quelle qu'elle soit, l'éternité sera ennuyeuse parce que éternité. Alors vive l'avocat qui doit nous faire gagner du temps !

Je cherche son adresse, dans ma plaquette, fiévreusement. Mais voici qui me fait dérailler :

« Quand Dieu parlera comme juge, le temps de la miséricorde sera passé, sa justice aura son cours, sa loi, loisible, loi parfaite, sera vengée (!) sur les transgresseurs et le pêcheur ne sera point tenu pour innocent. L'honneur de Dieu devant toutes ses créatures, y est engagé... »

Sacré nom ! aïe ! voilà qui compromet ma part de Paradis ! — s'il n'y a plus de miséricorde à attendre, si la loi, au lieu d'être appliquée, doit être vengée, si l'honneur de Dieu exige des condamnations, à quoi servirais-tu donc, ô avocat ?

Je laisse cette question sans réponse parce que je vois, au bas de la page, la phrase cherchée : *Qui est cet avocat ?*

Le fils même de Dieu !
Oh, alors je m'incline. Au moins celui-là plaidera *pro Deo* ! Voilà le mystère éclairci ! Et la plaquette finit :

« Lisez l'Évangile, il vous fera connaître

cet avocat sans pareil, ce grand ami des pécheurs... L'Évangile vous montrera son amour, etc. etc. etc.

Un bon livre le code ! on le lit toujours trop peu.

Est-ce Hébé?... Non !... une jeune fille de l'armée du Salut ?...

Chronique théâtrale.

Théâtre Royal

Quelle matière à chronique cette semaine ! Combien de lignes je pourrais faire... si on me les payait !

Picolino qui n'a qu'un succès *idem*, — si vous comprenez l'italien, moi, quand je suis chroniqueur musical, je le comprends ; — Puisque la direction qui, pour se conformer aux désirs du *Frondeur*, joue les marionnettes le dimanche, non sans succès ; le Conseil communal qui, toujours pour se conformer aux désirs du *Frondeur*, abandonne aux artistes le cautionnement Verellen ; le même Conseil qui, parce que le *Frondeur* avait insinué que la Loge soutenait M. Flavigny, nomme M. Coulon ; voilà de quoi faire de la prose à perte de vue. Il y aurait vanité de notre part à insister davantage sur l'influence immense, — nous allons dire démesurée, — acquise par le *Frondeur*, en matière d'art.

Arrivons au *Prophète*. M. Verhees était malade. Nous avons donc eu tout ce qu'on nous avait promis... sauf un *Prophète*. Bien portant, notre ténor serait de taille à chanter très bien ce rôle écrasant. Nous ne prenons pourtant pas, vis-à-vis de nos lecteurs, l'engagement d'entendre une seconde fois le *Prophète*. Nos lecteurs sont libres d'y aller ; nous les y engageons même ; mais quant à nous, il ne faut plus y songer, non pas à cause de l'interprétation, mais à cause de la musique. En voilà-t-il une partition qui a vieilli ! L'orchestration, les trois quarts du temps, consiste en un solo de n'importe quoi : petite flûte, clarinette, contre-basse ou grosse caisse. Et le libretto ! Quand on est pas à un prêche protestant, on est à une grand-messe anabaptiste — avec des évêques catholiques, entre parenthèses — c'est pas pour ça qu'on va au théâtre ; et puis la vieille — oh ! une jolie vieille, c'est M^{me} Passama ! — qui pourrait avoir un prophète dans sa famille et qui n'en veut pas. C'est fameux pourtant un prophète ! Voyez plutôt Mathieu Laensberg ; bien des gens sont riches à cause de son almanach.

Quant aux trois anabaptistes — prière au typographe de ne pas écrire : Ane-à-Baptiste — ils ont été très corrects, mais très ennuyeux : ils répètent toujours la même chose. Ça, c'est la faute à Meyerbeer.

UN ANGE DU PARADIS.

Théâtre Royal de Liège

Les Artistes en Société.
Bur. à 6 1/2 h. — Rid. à 7 0/0 h.

Dimanche 13 Mars 1887

Hamlet, grand opéra en 5 actes et 7 tableaux, de Carre et Barbier, musique d'A. Thomas.

Lundi 14 Mars 1887

Représentation extraordinaire au bénéfice de M^{lle} C. Chassériaux, avec le concours de M^{lle} Lion.

Les Huguenots, grand-opéra en 5 actes, de Scribe, musique de Meyerbeer.

Théâtre du Pavillon de Flore

Propriété Ruth
Bur. à 6 1/2 h. — Rid. à 7 0/0 h.

Dimanche 13 Mars 1887

L'As de Tréfic, grand drame en 5 actes et 8 tableaux, par M. Decourcelle
Les Bavards, opéra bouffe en 2 actes, par M. Naitter, musique de Jacques Offenbach.

Lundi 14 Mars 1887

Représentation extraordinaire aux bénéfices de MM. Baugé, baryton, et Mignon, lauréat, avec le concours de M^{lle} Lafaillade, forte seconde chanteuse.

Le Droit au Seigneur, opéra-comique.

Libre-Pensée de Liège.

AVIS. — Les personnes qui auraient des annonces à mettre dans les quelques pages que réserve le Comité, dans la brochure grand in-8 qu'il va publier, peuvent les adresser au secrétaire, Remy fils, rue du Ruisseau 26.

Voici les prix d'insertion : Page entière 10 fr. ; demi page 5 fr. 50 ; quart de page 3 fr. Cette belle brochure se tirera à plusieurs milliers d'exemplaires et sera vendue dans toute la province.

TENTURES POUR DEUIL

Décoration de Chambres mortuaires. Garnitures de cercueils

Adelin MOTTE

Liège, rue des Clarisses, 17, Liège

CHÆSELS, ce plat succulent et si apprécié des Bruxellois, sera servi tous les jeudis, à 7 heures du soir, Cave de Munich, place du Théâtre.

Liège. — Imp. E. Pierre et frère, de rue l'Écluse, 12

Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie

F. Deprez-Servais

BREVETÉ DU ROI
29, Rue de la Cathédrale, 29
VIS-A-VIS DE L'ÉGLISE S-DENIS, LIÈGE

Dernière nouveauté: **MONTRES SANS AIGUILLES.** Montres en acier bruni, émaillé, chrysole, à jeu dit Boulette à boussole (pour touristes et voyageurs), à cadran lumineux visible la nuit, à seconde indépendante. Chronomètre et Répétition pour docteurs et chimistes. Pendules en cuivre, marbre et bronze artistique. Régulateurs. Réveils et Horloges avec oiseau chantant les heures. Fendules-Médailles à remontoir, système breveté appartenant à la maison. Montres-Thermomètres, etc., etc., etc.

BAROMÈTRES MÉTALLIQUES PRÉCISION GARANTIE

Bijoux riches et ordinaires. Broches, Bracelets du meilleur goût, Bagues et Dormeuse montées en perles fines, en diamants, brillants, saphir, émeraudes, turquoises, etc., pour cadeaux de Fête, Fiançailles et de Mariage.
Orfèvrerie. Couverts d'enfants. Timbales d'argent et Hochets, et Argenterie de table.

Bijoux et Pièces d'Horlogerie sur commande

RASSENFOSSE-BROUET

26, Rue Vinave-d'Ile, 26

ORFÈVRE CHRISTOFLE
SEUL REPRESENTANT

MIGRAINE

Les granules du Dr SUAREZ constituent le remède souverain des affections qui arrirent la femme à certaines époques: Migraine, Coliques, Maux de reins, Retards, Suppressions, etc., 5 fr. le fl. Seul dépôt à Liège, Ph. de la Croix Rouge de L. BURGER, 14, Pont-d'Ile.
Ecrivez franco contre timbres-poste.

IMPUISSANCE

Les affections du système Cérébro-Spinal, telles que la débilité, l'impuissance, le marasme, la dépression mentale, le mal de tête, les vertiges, les pertes séminales, les troubles de l'équilibre et des plaques secondaires sont guéries en peu de semaines par les pilules du Dr PLOUVET, 5 francs le flacon. Ph. de la Croix Rouge de L. BURGER, 14, Pont-d'Ile, Liège.

Félix SCHROEDER

PLACE VERTE, 24, PRÈS DU BODÉGA

Cigares très recommandés: Le Vainqueur, 6 pour 50 cent.; Félix Arnaud, 10 cent.; Bibelots du Diable, 15 cent. pièce.

Grand choix de cigares importés directement de la Havane et cigarettes de tous pays.

GROS & DÉTAIL
IMPORTATION - EXPORTATION

Maison Joseph Thirion, mécanicien

Délégué de la Ville à l'Exposition de Paris
3, Place Saint-Denis, 3, à Liège.

Machines à coudre de tous systèmes. Véritables FAISTER et ROSMAN, garantie 5 ans. Apprentissage gratuit. Atelier de réparations, pièces de rechange, fil, soie, aiguilles, huile et accessoires.

Lecteurs! si vous voulez acheter un parapluie dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la Grande Maison de Parapluies, 44, rue Léopold, qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés même à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

SPÉCIALITÉ:

MALADIES DE LA PEAU

et maladies syphilitiques

Docteur DU VIVIER

Liège, 12, rue d'Archis, 12, Liège

CONSULTATIONS DE MIDI À 2 HEURES

MUSIQUE

Le COMPTOIR DE MUSIQUE MODERNE vient d'entreprendre la publication d'une collection nouvelle de morceaux de piano à bon marché, d'un bon marché exceptionnel.

Le prix du cahier de cinq à dix morceaux est de fr. 1-50. Le prix du morceau séparé est de 50 centimes. Le format est agréable et l'impression des plus soignées. La collection se compose jusqu'à ce jour de six cahiers, contenant 39 morceaux choisis, distribués suivant la force de l'exécutant.

Edition populaire de

LES MISÉRABLES

par Victor Hugo

2 livraisons à 10 cent. par semaine

Les 2 premières sont distribuées gratuitement

Agence Générale pour Liège

Librairie D'HEUR

21, rue Pont-d'Ile, Liège

Grande Brasserie Anglaise

DE

CANTERBURY

PALE-ALE LIGHT-PALE-ALE IMPÉRIAL-STOUT

Bières en Fûts. — Bières en Boutelles.

Agence dans toutes les villes de la Belgique

IMPORTATION — EXPORTATION

ENTREPOT, CAVES, GLACIÈRES

RUE CHAPPELLE-DES-CLERCS, 3, LIÈGE

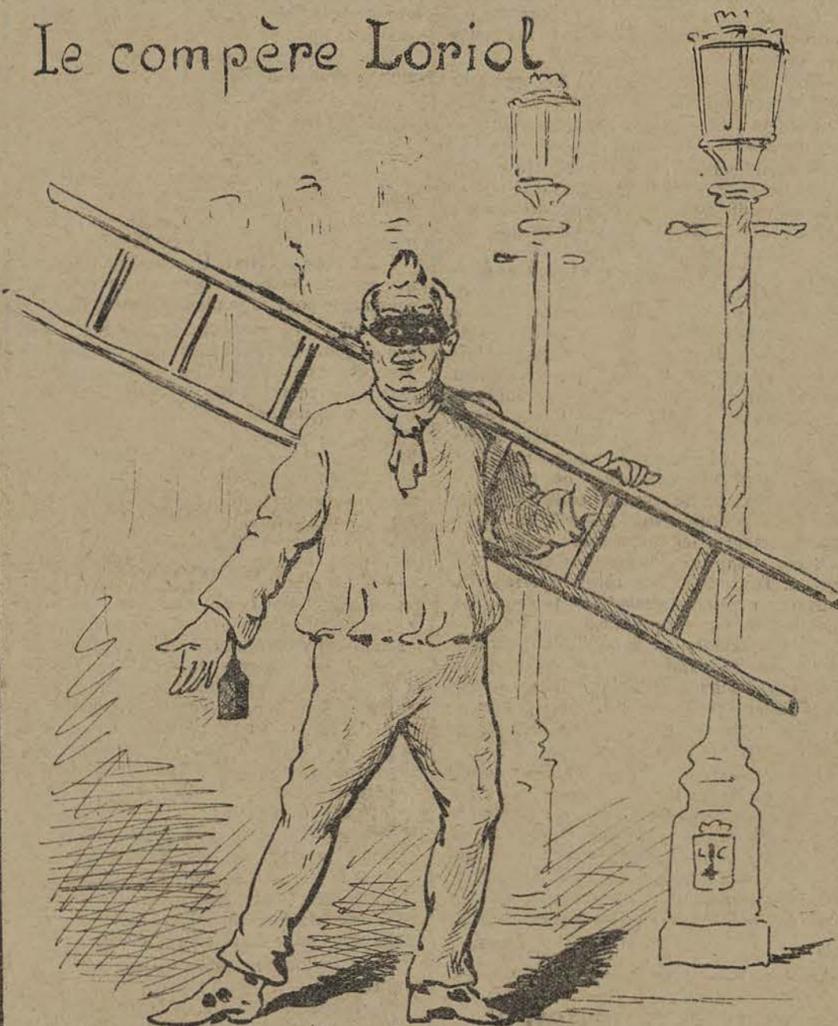
MAISON DE DÉGUSTATION

Rue Cathédrale, 57, LIÈGE

Consommations des 1^{res} Maisons Anglaises, Françaises et Belges

Filets — Côtelettes — Viandes Froides

Le compère Lorio



Monopole? Adjudication?

Qu'importe - Du moment que j'y trouve mon profit



J.-D. HANNART & C^{ie}

MANUFACTURE

DE

CHAUSSURES

8, Mosdyk, Liège

Seule Fabrique qui chausse le client directement.

Maisons de vente à fr. 12-50

LIÈGE

22, rue de l'Université, 22

ANVERS

7, rue Nationale, 7

BRUXELLES

33, rue de la Madeleine, 33

LES RÉPARATIONS SE FONT AU PRIX COUTANT
INCROYABLE!

LA MAISON

DES

TROIS FRANÇOIS

RUE LÉOPOLD

a fait une immense affaire de

COUVERTURES DE LAINE

bonnes et chaudes pour literies, etc., à

3 FR. 60

Article extra pour voyageurs. à

7 FR. 60

MAISON CENTRALE

Rue Neuve, 56, Bruxelles

CRÈMERIE de la SAUVENIÈRE

Boulevard de la Sauvenière

ET PLACE SAINT-JEAN, 26, LIÈGE

Etablissement de premier ordre situé au Centre de la Ville, (près le Théâtre Royal.)

A la Ménagère

Victor MALLIEUX

PATRICANT BREVETÉ

Maison de vente, rue de la Cathédrale, 3

Atelier de Fabrication, rue Florimont, 2 et 4

FABRIQUE SPÉCIALE DE POÊLES, FOYERS ET CUISINIÈRES de tous genres et de tous modèles. — Ateliers de réparations et de placements de poêles et cheminées. — Serrurerie et quincaillerie de tous pays. — Coffrets à bijoux en fer et en acier inoxydables. — Articles de ménage, au grand complet. — Cages, volières, jardinières, corbeilles en fer et zinc. — Cuisinières à pétrole perfectionnées. — Treillages de toutes espèces pour poulaillers. — Lits et berceaux en fer.

La Maison est reliée au téléphone.

Inventeur des POÊLES pour trains et tramways, système perfectionné, employé sur les lignes Liège-Jemeppe et Liège-Maastricht.

HOTEL des DEUX FONTAINES

Café Restaurant

LIÈGE, rue Haute-Sauvenière, LIÈGE

T. PAPY

Cuisine bourgeoise. — Dîner à la carte et à prix fixe. — Billard nouveau système Victor Neuville, breveté; bandes éclair perfectionnées.
Téléphone à la disposition des clients.

SALON DE SOCIÉTÉS

HOTEL RESTAURANT DU CAFÉ RICHE

Place Saint-Denis

François KINON

DINERS, depuis FR. 1-50, FR. 2 et au-dessus
ET A LA CARTE

Potage	Fr. 0.20
Bouillon	" 0.20
Tête de Veau Vinaigrette	" 0.60
Rosbeef, pommes et légumes	" 0.75
Gigot, pommes et légumes	" 0.75
Civet de lièvre	" 0.75
Filet aux pommes	" 1.00
2 Côtes de moutons, pommes	" 1.00
Tête de veau en tortue	" 1.25
1/4 Poulet de Bruxelles rotti	" 1.00

GRIVES; PERDREAUX, DÉCASSES ET DÉCASSINES
Huîtres de Zélande et d'Ostende

Salons pour Noces et Banquets

MUNICH, PALE-ALE ET SAISON

Vins vieux des premiers crus

On parle Anglais, Hollandais et Allemand.